

**NATIONS** 

**UNIES** 

Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de Affaire  $n^{\circ}$ : IT-05-87/1-A

Date: 8 mars 2011

**FRANÇAIS** 

Original: Anglais

# LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL INTERNATIONAL

Devant : M. le Juge Patrick Robinson, Président

Assistée de : M. John Hocking, Greffier

l'ex-Yougoslavie depuis 1991

Ordonnance rendue le: 8 mars 2011

#### LE PROCUREUR

 $\mathbf{c}/$ 

#### VLASTIMIR ĐORĐEVIĆ

#### **DOCUMENT PUBLIC**

# ORDONNANCE PORTANT DÉSIGNATION DE JUGES DANS UNE AFFAIRE PORTÉE DEVANT LA CHAMBRE D'APPEL

## Le Bureau du Procureur :

M. Serge Brammertz

### Les Conseils de l'Accusé :

M. Dragoljub Đorđević

M. Veljko Đurđić

**Nous, Patrick Robinson**, Président du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (le « Tribunal international »),

**VU** le jugement avec annexe confidentielle (*Public Judgement with Confidential Annex*) rendu par la Chambre de première instance II le 23 février 2011,

**VU** la demande de report de la date de dépôt de l'acte d'appel présentée par Vlastimir Dorđević (*Vlastimir Dorđević's Motion for an Extension of Time to File a Notice of Appeal*), déposée par le conseil de Vlastimir Dorđević le 4 mars 2011,

**VU** les articles 12 3) et 14 3) du Statut du Tribunal et l'article 108 du Règlement de procédure et de preuve du Tribunal,

**VU** la composition de la Chambre d'appel du Tribunal international fixée dans le document IT/263 du 11 mai 2009,

**ORDONNE** que la Chambre saisie de l'affaire n° IT-05-87/1-A, *Le Procureur c/ Đorđević*, sera composée comme suit :

M. le Juge Mehmet Güney

M. le Juge Fausto Pocar

M. le Juge Liu Daqun

M<sup>me</sup> le Juge Andrésia Vaz

M. le Juge Carmel Agius

Fait en anglais et en français, la version en anglais faisant foi.

Le 8 mars 2011 La Haye (Pays-Bas) Le Président du Tribunal international

/signé/

Patrick Robinson

[Sceau du Tribunal international]